

Journal le St-U

Édition du 26 février 2026
Vol. 52 No. 2

TABLE DES MATIÈRES

Prochaine date de tombée et séance du conseil.....	2
Comités municipaux	2
Mot du maire.....	3
Séance régulière du 20 janvier 2026.....	4-5
Nouveauté séance du conseil et rappel 1 ^{er} versement taxes	5
Projet d'ordre du jour.....	6
Chronique de prévention incendie	7
Application mobile écho et changement fosse septique.....	7
Avis de promulgation et changement d'heure.....	8
Chronique urbanisme et avis pour conteneur.....	9
Offre d'emploi - manœuvre voirie	10
Offre d'emploi – Coordonnateur(trice) aux loisirs.....	11
Whist militaire, scrabble, ViActive et vaccination zona	12
Rappel Mapaq concernant les oiseaux domestiques	12
Chronique Cercle des Fermières	13
FADOQ	14
Chronique Bibliothèque et avis de dissolution.....	15
Alcooliques anonymes.....	15
Service de garde en entreprise	16
Annonces commerciales	17-18
Petite annonce	19
Section loisirs.....	19-23
Horaire centre récréatif ESU	20-21
Calendrier	24

HEURE D'OUVERTURE

Bureau municipal

Lundi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mardi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Mercredi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Jeudi 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h

Vendredi 8 h 30 à 11 h 30

Municipalité de Saint-Ubalde
427-B, boulevard Chabot
Saint-Ubalde (Québec) G0A 4L0
Téléphone : 418 277-2124
www.saintubalde.com

Prochaine date de tombée :

Vendredi 20 mars, à 11 h 30

Bureau municipal

418 277-2124, poste 101 ou info@saintubalde.com

Location de salle ou information

Changement d'adresse ou taxation

Message pour le maire

Direction générale

418 277-2124, poste 102 ou dq@saintubalde.com

Agent de développement

418 277-2124 poste 106 ou developpement@saintubalde.com

Urbanisme

418 277-2124, poste 105 ou urbanisme@saintubalde.com

Service incendie

Garde-feu : 418 507-0444

Garde-feu substitut ou chef pompier : 418 326-0446

Permis de brûlage pour feux à ciel ouvert

Feux d'artifice

Service des loisirs

418 277-2124, poste 206 ou loisirs@saintubalde.com

Travaux publics

418 277-2124, poste 205 ou voirie@saintubalde.com

→ URGENCE VOIRIE : 418 326-1713

Permis d'embarcation de plaisance

418 277-2124, poste 103 ou edsmarais@saintubalde.com

Bibliothèque

418 277-2124, poste 203

COMITÉS MUNICIPAUX

Louise Magnan, conseillère # 1

Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf
Table de concertation des Aînés de Portneuf
Table des relayeurs de Portneuf
Portneuf Ensemble
Comité RH et CNESTT
Comité santé (substitut)
Parc Régional de Portneuf (substitut)
Organismes de la Municipalité (substitut)
Politique familles et aînés (substitut)
Église et culturel (substitut)

Daniel Paquin, conseiller # 2

Infrastructures routières
Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées
Comité consultatif d'urbanisme (substitut)
Comité de travail consultatif (substitut)
Comité de démolition (substitut)
Service incendie et prévention (substitut)
Sécurité civile (substitut)
Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf (substitut)

Shirley Drouin, conseillère # 3

Comité d'aménagement du territoire (développement)
Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf
Organismes de la Municipalités
Politique familles et aînés
Église et culturel
Table de concertation des Aînés de Portneuf (substitut)
Portneuf Ensemble (substitut)
Comité RH et CNESTT (substitut)

Adriana Szalontai, conseillère # 4

Comité consultatif d'urbanisme
Comité de travail consultatif
Comité de démolition
Comité santé
Organismes de la Municipalités (substitut)
Politique familles et aînés (substitut)
Église et culturel (substitut)

Alexis St-Germain, conseiller # 5

Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde
Capsa-bassin versant
Comité ISA -installations septiques autonomes
Comité 242- protection des lacs et de l'environnement
Parc Régional de Portneuf
Aménagement des parcs et des terrains (substitut)
Embellissement (substitut)
Loisirs et sports (substitut)
Entretien des bâtiments (substitut)

Mario Montambault, conseiller # 6

Service incendie et prévention
Sécurité civile
Aménagement des parcs et des terrains
Embellissement
Loisirs et sports
Entretien des bâtiments
Comité d'aménagement du territoire (développement) (substitut)
Regroupement des associations des lacs de Saint-Ubalde (substitut)
Capsa-bassin versant (substitut)
Comité ISA -installations septiques autonomes (substitut)
Comité 242- protection des lacs et de l'environnement (substitut)
Régie Régionale des matières résiduelles de Portneuf (substitut)
Infrastructures routières (substitut)
Aqueduc, égout et assainissement des eaux usées (substitut)

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

16 mars à 19 h

Ordre du jour, page 6

MOT DU MAIRE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Le mois de février tire déjà à sa fin; il a passé à une vitesse fulgurante pour notre part. Nous espérons que vous profitez au maximum des joies de l'hiver. Les sentiers de ski de fond sont encore très beaux et bien entretenus, la patinoire du Centre récréatif ESU ne ferme qu'à la fin du mois de mars et nous avons encore de la neige en quantité suffisante pour pratiquer vos activités hivernales extérieures préférées.

De notre côté, l'équipe municipale est dans sa période de préparation et de planification des travaux pour la saison estivale à venir. Plusieurs rencontres sont prévues afin de s'assurer du bon déroulement de ceux-ci. L'équipe de la voirie s'occupera de l'amélioration du réseau d'aqueduc du secteur Parc-Prévert et de la rue des Érables, des travaux de réfection du chemin du Lac Fin côté Nord et améliorera l'entretien des chemins (*finition des fossés et réparation de l'éboulis du rang Saint-Joseph, empièchement et débroussaillage du rang Sainte-Anne Nord, asphaltage et empièchement du rang Saint-Paul Nord, 2^e couche de traitement de surface sur la route Bureau, scellement des fissures du rang Saint-Georges et amélioration de l'écoulement des eaux et des talus des chemins du Lac Blanc, Lac Émeraude et Lac Perreault*).

Au sein du département des loisirs, des équipements supplémentaires seront acquis pour le bon fonctionnement de l'équipe et des utilisateurs (équipements sportifs additionnels pour la salle d'entraînement, tondeuse électrique, aménagement extérieur autour du Centre récréatif ESU), l'ajout d'un système électronique pour la gestion des portes, le changement de compresseur et l'atténuation du bruit occasionné dans la salle polyvalente Dolbec et à l'extérieur du bâtiment. Vous comprendrez que les travaux de réfection de la toiture de l'hôtel de ville pour les phases II et III, le début des travaux de transformation de l'église et la réfection du boulevard Chabot font également partie prenante de notre planification pour l'été.

En attendant l'arrivée de l'été, nous tenons à mettre en lumière les événements qui ont eu lieu au courant du mois, à commencer par la deuxième fin de semaine du tournoi de hockey mineur de St-Marc – Ste-Anne – St-Ubalde qui s'est soldé par la victoire des Prédateurs en grande finale de la catégorie M13-B. Nous ne devons pas passer sous silence la magnifique édition de la Pêche blanche de la Morelle au profit de l'école de la Morelle.

Nous tenons à féliciter tous les bénévoles et jeunes du primaire pour l'organisation de cette belle journée agrémentée d'un succès retentissant! Plusieurs activités ont également eu lieu en février (activité de zoothérapie, de jeux de tables, atelier d'identification de photos et l'activité de contes et bricolages de la Saint-Valentin) et démontre la diversité des activités proposées sur notre territoire. À Saint-Ubalde, c'est vibrant et il y en a pour tous les goûts! Si jamais des idées d'activités vous viennent, n'hésitez pas à les proposer au Service des loisirs!

Guy Germain

Maire



Séance régulière 20 janvier 2026

Rés. 2026-02-20 Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour.

Rés. 2026-02-21 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier 2026.

Rés. 2026-02-22 Adoption des comptes au 11 février 2026.

Rés. 2026-02-23 En conformité avec l'article 148 du Code Municipal, le calendrier modifié ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront ordinairement le lundi et débuteront à 19 h :

Mars	Lundi 16 mars 2026
Avril	Lundi 13 avril 2026
Mai	Lundi 11 mai 2026
Juin	Lundi 15 juin 2026
Juillet	Lundi 06 juillet 2026
Aout	Lundi 24 aout 2026
Septembre	Lundi 14 septembre 2026
Octobre	Lundi 19 octobre 2026
Novembre	Lundi 23 novembre 2026
Décembre	Lundi 7 décembre 2026

Les séances auront lieu au 400 rue de l'Aréna dans la salle polyvalente Dolbec.

Un avis public de la modification du calendrier des séances ordinaires de l'année 2026 soit publié par la directrice générale conformément à la Loi.

Rés. 2026-02-24 Les règlements d'emprunts 243, 266 et 276 soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1. Les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 5 mars 2026 ;
2. Les intérêts seront payables semi-annuellement, le 5 mars et le 5 septembre de chaque année ;
3. Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7) ;
4. Les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS ;

5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents ;

6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises » ;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant ;

C.D DE L'OUEST DE PORTNEUF
1075 BOULEVARD BONA DUSSAULT
ST-MARC-DES-CARRIÈRES
QC G0A 4B0

8. Les obligations soient signées par le maire et la greffière-trésorière. La Municipalité de Saint-Ubalde, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authentificateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées.

Les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2032 et les suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 243, 276 et 266 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 5 mars 2026), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt.

Rés. 2026-02-25 La Municipalité mentionne à la FQM Assurances qu'elle ne renouvellera pas automatiquement le contrat d'assurance collective numéro Q19800212 en janvier 2027.

Le conseil autorise l'administration à mandater une firme en courtier d'assurances collectives afin d'analyser les différentes propositions d'assurances collectives qui pourraient satisfaire les besoins des employés municipaux.

Rés. 2026-02-26 Le conseil autorise le versement d'une aide financière au montant

de 500 \$ pour les activités 2026 du Camping du Lac Blanc.

Le conseil autorise le versement d'une aide financière au montant de 125 \$ au Centre Femmes Portneuf pour leurs activités 2026.

Rés. 2026-02-27 Le conseil libère les aides financières suivantes :

- Asso. des riverains du Lac Blanc 14 500 \$;
- Asso. résidents du Lac Émeraude 5 750 \$;
- Asso. propriétaire Lac Perreault 3 000 \$;
- Asso. riverains Lac Sainte-Anne 10 000 \$;
- Comité de la bibliothèque 6 600 \$;
- Comité St-Ubalde en fête 10 000 \$;

Rés. 2026-02-28 Le conseil autorise le paiement pour le quatrième versement au montant de 9 891 \$ dans le cadre du projet pour l'ajout d'un gymnase double à l'école secondaire de Saint-Marc-des-Carrières.

Rés. 2026-02-29 Le conseil autorise l'achat de 20 bacs à fleurs au Centre jardin Multi-Fleurs tel que prévu au budget de fonctionnement.

Rés. 2026-02-30 Le conseil autorise les achats suivants :

- Achat et installation d'une thermopompe à la compagnie M2J Climatisation Inc. au montant de 3 600 \$ plus les taxes applicables ;
- Ratification d'achat de petits équipements et de rangement pour un maximum de 2 500 \$ plus les taxes applicables ;
- Achat de nouveaux équipements (tapis, vélo, rameur...) incluant le montage et la livraison, pour un maximum de 12 614.79 \$, plus les taxes applicables, à la compagnie Body Gym équipements.

Les fonds sont pris à même la subvention de Desjardins, les revenus d'adhésions. La balance soit prise à même le budget d'immobilisation prévu à ces fins.

Rés. 2026-02-31 Le conseil accepte la soumission des Entreprises Trema pour le balayage mécanique des rues de la Municipalité au montant maximum de 8 123.50 \$, taxes en sus.

Les fonds doivent être pris à même le budget de fonctionnement prévu à ces fins.

Rés. 2026-02-32 Le conseil accepte la soumission de la compagnie Maheu Maheu gestion parasitaire au montant de 4 233 \$,

taxes en sus pour le traitement contre les rongeurs et insectes des bâtiments municipaux pour l'année 2026.

Rés. 2026-02-33 Ratification de l'acceptation de la soumission numéro 26-22-0033 pour l'achat d'une pompe submersible modèle Flygt CP 3127 HT 485, 4po 10 HP au montant 19 907.74 \$ plus les taxes applicables, à la compagnie Xylem.

Les fonds doivent être pris à même le budget de fonctionnement – entretien réseau.

Rés. 2026-02-34 Acceptation de l'offre de service technique à distance de la compagnie D2E Automatisation au montant de 2 000 \$ plus les taxes applicables pour l'année 2026.

Les fonds doivent être pris à même le budget de fonctionnement.

Rés. 2026-02-35 Le conseil approuve le budget 2026 de l'Office Municipal d'Habitation du Grand Portneuf de Saint-Ubalde comme suit :

Budget d'exploitation 2024 :	25 061.00 \$
Prévision RAM-D :	6 000.00 \$
Municipalité :	3 156.22 \$

Le conseil municipal approuve le budget 2024 du Programme de supplément au loyer (PSL) – Organisme de Saint-Ubalde comme suit :

Budget d'exploitation 2026 :	24 871.05 \$,
Municipalité :	2 487.10 \$.

Le conseil autorise la directrice générale à approuver un ajustement du budget jusqu'à concurrence de 10 % sans la nécessité d'une nouvelle résolution.

Rés. 2026-02-36 Le conseil renouvelle les mandats des personnes suivantes au comité consultatif d'urbanisme pour une durée d'un (1) ans :

- Jean-François Camiré
- Yves Marineau

Le conseil renouvelle les mandats des personnes suivantes au comité consultatif d'urbanisme pour une durée de deux (2) ans

- Sylvain Hardy
- Réginald Hardy

Rés. 2026-02-37 Nomination de Monsieur André Fiset comme membre du Comité

consultatif d'urbanisme de la Municipalité de Saint-Ubalde.

Rés. 2026-02-38 Nomination de Monsieur Nicolas Perron, garde-feu municipal pour la saison 2026 et Monsieur Serge Auger à titre de substitut.

Rés. 2026-02-39 Présentation d'une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Portneuf.

Rés. 2026-02-40 Le conseil demande au Conseil du patrimoine religieux de Québec (CPRQ) le prolongement de la convention d'aide financière au 31 décembre 2028.

Rés. 2026-02-41 La Municipalité demande officiellement à la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf d'analyser la situation et de mettre en œuvre des mesures concrètes afin d'améliorer le service de ramassage des ordures sur le territoire municipal.

Cette demande vise notamment une amélioration de la fiabilité du service, du respect des horaires et de la qualité globale de la collecte.

La Municipalité sollicite également la collaboration de la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf afin de préparer et déployer conjointement une campagne de sensibilisation citoyenne portant sur les bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles.

Une copie de la présente résolution soit transmise à la Régie régionale des matières résiduelles de Portneuf.

Rés. 2026-02-42 Afin de garantir un accès au savoir et à la culture à la population québécoise, la municipalité Saint-Ubalde reconnait officiellement:

- a) les bibliothèques publiques comme des lieux reflétant la diversité des points de vue,
- b) l'expertise du personnel des bibliothèques publiques pour gérer la sélection et la diffusion des collections,
- c) la nécessité de soutenir et d'appuyer le personnel des bibliothèques publiques dans le choix des œuvres composant

leurs collections et de ne pas céder à la pression de censure et de demandes de retrait qui pourraient cibler ces institutions.

Rés. 2026-02-43 La municipalité demande à Hydro-Québec et au gouvernement du Québec de déplacer le tracé prévu dans le cadre du projet Axe-Vallée-du-Saint-Laurent à l'extérieur du territoire de la municipalité.

La municipalité demande à Hydro-Québec de protéger adéquatement le potentiel acéricole de la région, notamment en évitant l'abattage d'érables productifs.

La municipalité appuie les producteurs et productrices acéricoles dans leurs démarches visant à protéger les investissements acéricoles de la région.

Rés. 2026-02-44 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments.

Conformément aux dispositions de l'article 938.1.2 du Code Municipal du Québec (art.938.1.2 CM.I la directrice générale et greffière-trésorière, Madame July Bédard a effectué le dépôt du rapport concernant l'application du règlement sur la gestion contractuelle ainsi que la liste des contrats de plus de 25 000 \$ octroyés en 2025.

Rés. 2026-02-45 Fin de la séance.



NOUVEAUTÉ SÉANCE DU CONSEIL

Échange citoyenne

Il vous sera désormais possible d'arriver à la séance 30 minute plus tôt afin de prendre un moment d'échange avec les conseillers.

PROJET D'ORDRE DU JOUR

Séance régulière du conseil municipal de
la municipalité de Saint-Ubalde
qui se tiendra le **16 mars à 19 h**,
à la salle polyvalente Dolbec, située au 400, rue de l'aréna

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 février 2026;
3. Affaires relevant du procès-verbal;
4. Adoption des comptes au 12 mars 2026;
5. Dépôt rapport dépenses accumulées masse salariale;
6. Dépôt rapport revenus-dépenses;
7. Questions laissées en suspens;
8. Remboursement d'un emprunt à l'échéance (référence règlements 229 et 233);
9. Mandat pour le scellement de fissures dans le rang Saint-Georges;
10. Mandat pour le marquage de chaussée sur l'ensemble du territoire;
11. Achat d'abat-poussière pour la saison 2026;
12. Mandat pour la 2^e couche de traitement de surface de la route Bureau;
13. Mandat pour l'arpentage à divers endroits;
14. Achat et installations de trois portes à puces pour le centre ESU;
15. Renouvellement 2026 ICO Incendie - Municipalité de Saint-Ubalde;
16. Adoption du rapport annuel d'activités en sécurité incendie 2025;
17. Approbation d'un plan de lotissement (secteur Parc Prévert);
18. Adoption du premier projet de règlement sur l'occupation et l'entretien des bâtiments;
19. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement portant sur la modification des normes de stationnement et du nombre d'étage permis dans la zone M-15;
20. Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement modifiant le Code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux;
21. Varia;
22. Correspondance;
23. Suivi des rapports d'activités des directeurs et des différents comités de la municipalité;
24. Période de questions;
25. Certificat de disponibilité de crédit;
26. Fin de la séance.



Pascal Cauchon, TPI/Pompier

PRÉVENTION DES INCENDIES

7

Avez-vous un avertisseur de fumée?

Le saviez-vous, un avertisseur de fumée peut sauver des vies.

Un avertisseur de fumée alerte les occupants d'une maison par un signal sonore lorsqu'il y a présence de fumée. Il permet de réagir rapidement et de sauver des vies. En cas d'incendie, vous avez moins de 3 minutes pour évacuer votre maison.

Il est obligatoire d'avoir au moins un avertisseur de fumée sur chacun des étages d'un logement ou d'une maison, y compris le sous-sol.

Pour une construction ou une rénovation importante de 2017 au Québec, les avertisseurs de fumée doivent être **électriques de type filaire 120V** avec une pile de secours, interconnectés, et installés à chaque étage, incluant le sous-sol. Un avertisseur dans chaque chambre ou dans le corridor y menant, mais à moins de 5 mètres de la porte de la chambre en prenant la mesure le long du corridor. De plus, tout point sur un étage ne doit jamais se trouver à plus de 15 mètres d'un avertisseur de fumée installé sur le même étage, en prenant la mesure le long des corridors et en passant par les portes. Si toutes ces exigences ne sont pas satisfaites, les avertisseurs de fumée manquants doivent être ajoutés.

Les avertisseurs de fumée, y compris les modèles **lithium à longue durée**, ont une durée de vie maximale de **10 ans** à compter de leur date de fabrication. Après cette période, les capteurs s'encrassent et la fiabilité diminue, exigeant le remplacement complet de l'appareil. Une date d'expiration est généralement inscrite sur le boîtier.

Tous ensemble, on vérifie nos avertisseurs de fumée et ne pas oublier de remplacer la pile au moins deux fois par année.

APPLICATION MOBILE ECHO

Afin de mieux informer sa population en situation d'urgence, la Municipalité de Saint-Ubalde a fait l'acquisition, en 2022, d'une nouvelle solution informatique.

L'application IdSide-Echo permet à la Municipalité de joindre ses citoyens sur leur téléphone intelligent en cas de situations d'urgence, de sinistres ou pour transmettre une information importante concernant les services municipaux.

Avec les alertes municipales, soyez à l'affût de tout ce qui se passe. Il s'agit d'un **abonnement gratuit** aux alertes d'urgence telles que sinistres, disparitions, évacuation mais également à des avis d'intérêt général comme les opérations de déneigement, les travaux routiers, bris d'aqueduc, avis d'ébullition et fermeture de rues.

Ce système servira seulement à transmettre de l'information d'urgence puisqu'il n'y aura plus de porte à porte qui sera fait; par exemple lors d'un avis d'ébullition ou d'une coupure d'eau.

Étape 1 Téléchargez gratuitement l'application IdSIDE-ECHO en vous rendant dans l'app Store ou Google Play.

Étape 2 Ouvrez l'application et dans le menu sélectionnez Gérer mes abonnements.

Étape 3 Sélectionnez la Municipalité de Saint-Ubalde parmi la liste d'organisations pour vous permettre de recevoir les alertes.

Pour tous ceux qui n'ont pas de téléphone intelligent, veuillez communiquer avec nous au 418 277-2124, poste 101 afin de nous donner le numéro de téléphone de votre ligne fixe afin d'être informé vous aussi lors des alertes. Ce sera le principal moyen de vous aviser en cas d'urgence

Il est encore temps de s'inscrire.



Changement fosse septique

St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

Vous prévoyez changer votre installation septique à la suite des caractérisations et que :

- Votre prochaine vidange est d'ue pour l'année 2026
- Le changement de votre installation septique est prévu avant la fin de l'année 2026

Veillez nous aviser avant le 1er juin pour éviter d'avoir deux vidanges dans la même année ainsi que le frais supplémentaire pour une vidange hors calendrier.

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer au 418 277-2124 poste 103.

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS DE PROMULGATION

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Mme July Bédard de la susdite municipalité.

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Ubalde a adopté, lors de sa séance tenue le 17 février 2026, une résolution par laquelle le calendrier des séances ordinaires pour l'année 2026 est modifié comme suit :

QU'en conformité avec l'article 148 du Code Municipal, le calendrier modifié ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026. Ces séances se tiendront ordinairement le lundi et débiteront à 19 h

Mars	Lundi 16mars 2026	19 h
Avril	Lundi 13 avril 2026	19 h
Mai	Lundi 11 mai 2026	19 h
Juin	Lundi 15 juin 2026	19 h
Juillet	Lundi 06 juillet 2026	19 h
Aout	Lundi 24 aout 2026	19 h
Septembre	Lundi 14 septembre 2026	19 h
Octobre	Lundi 19 octobre 2026	19 h
Novembre	Lundi 23 novembre 2026	19 h
Décembre	Lundi 7 décembre 2026	19 h

QUE le conseil invite cordialement ses citoyennes et citoyens à assister à ces assemblées publiques.

Pour toute information complémentaire concernant ce projet, veuillez communiquer avec July Bédard, directrice générale et greffière-trésorière, au numéro 418 277-2124, poste 102 ou par courriel au dg@saintubalde.com.

DONNÉ à Saint-Ubalde, ce 19^e jour de février 2026



Directrice générale et greffière-trésorière

CHANGEMENT D'HEURE



**LE CHANGEMENT D'HEURE AURA LIEU
DANS LA NUIT DU 7 AU 8 MARS 2026**

*Pensez à vérifier vos avertisseurs de fumée!



St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

STOP !

TON CONTENEUR, CE N'EST PAS UN ÉCOCENTRE



INTERDIT :



- Meubles
- Matériaux de construction
- Appareils électriques
- Pneus
- Peinture et résidus dangereux
- Objets encombrants

→ Ces items vont à l'ÉCOCENTRE.

Mauvais tri = contamination = COÛTS SUPPLÉMENTAIRES



- Trop gros ? Trop dangereux ?
- Direction écocentre.



Merci de faire votre part.

CHRONIQUE URBANISME

La Municipalité vous rappelle ces quelques consignes concernant la neige et la glace :

- Il est interdit de pousser, de jeter, de déposer, de souffler ou d'amonceler de la neige ou de la glace sur les rues, trottoirs et places publiques de la Municipalité. Seuls les employés ou les contractants de la Municipalité ont ce droit. (Article 7.8.3 du règlement RMU-2021)

Il en va de la sécurité des usagers de la route. En déposant la neige sur la rue, celle-ci fait rétrécir les voies de circulation et pourrait nuire aux véhicules d'urgence. De plus, si la neige est déposée sur la rue, elle peut bloquer les puisards du réseau d'égout pluvial et boucher celle-ci s'il y a un redoux ou empêcher la fonte de la neige au printemps.

- Il est également interdit de laisser la neige ou la glace provenant de la toiture ou d'une galerie sur les rues ou trottoirs. (Article 7.8.4 du règlement RMU-2021)
- Il est défendu de laisser s'accumuler de la neige ou de la glace sur un bâtiment qui peut devenir une source de danger en se déchargeant. (section 5.7 du règlement de construction)

- Nous vous recommandons de déneiger lorsqu'il y a une grande accumulation et pour les toitures de tôle, d'installer des arrêts de neige (voir la photo ci-contre) afin qu'elle ne se décharge pas d'un trait.



- Même si ce n'est pas prohiber par un règlement municipal, nous vous rappelons qu'il est interdit de déposer ou de souffler la neige chez votre voisin.

STOP !

TON CONTENEUR, CE N'EST PAS UN ÉCOCENTRE



Avant de laisser des déchets par terre, communique avec la Municipalité

418-277-2124



→ Le changement débute avec vous !

OFFRE D'EMPLOI

MANOEUVRE VOIRIE

La Municipalité de Saint-Ubalde est à la recherche d'un(e) manoeuvre de voirie dynamique et motivé(e) pour se joindre à son équipe des travaux publics. Ce poste offre des possibilités concrètes d'avancement au sein du service.

Responsabilités :

Sous l'autorité du directeur des travaux publics, le titulaire du poste effectuera à titre de journalier diverses tâches d'entretien reliées aux activités de la voirie ou des loisirs et aux infrastructures d'aqueduc et d'égout. D'une manière non limitative, les principales tâches consistent à :

- Effectuer diverses tâches reliées à l'entretien des infrastructures municipales : aqueduc, égouts, chemins, bâtiments, etc.;
- Effectuer de légers travaux de menuiserie;
- Effectuer la manutention et le transport de matériaux et d'équipement;
- Effectuer toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

Qualités recherchées :

- Être consciencieux, autonome, honnête, ponctuel et débrouillard.

Exigences :

- Détenir un diplôme de niveau secondaire V ou une expérience pertinente sera considérée;
- Disponibilité à travailler en dehors de l'horaire régulière lors des réparations ou tâches urgentes;
- Habilités manuelles;
- Capacité de travailler en équipe;
- Bon jugement et bonne méthode de travail;
- Prêt à suivre différentes formations nécessaires s'il y a lieu;
- Détenir un permis de conduire de classe 3 serait un atout.
- Détenir des formations en lien avec l'aqueduc et l'assainissement, seraient un atout

★ Conditions de travail

Poste permanent
 Horaire : temps plein
 (40 h/semaine)
 Salaire : selon expérience
 et convention en vigueur
 Avantages sociaux compétitifs
 Formation offerte par l'employeur

POUR POSTULER



dg@saintubalde.com



OFFRE D'EMPLOI COORDONNATEUR (TRICE) AUX LOISIRS

Loisirs St-Ubalde est à la recherche d'une personne dynamique, organisée et mobilisatrice pour se joindre à son équipe.

Responsabilités :

Sous la supervision du directeur des loisirs et de la vie communautaire, la personne titulaire du poste participe activement à la planification, à l'organisation, à la coordination et à la réalisation des activités, programmes et événements municipaux. D'une manière non limitative, les principales tâches consistent à :

- Collaborer à la planification, la gestion et le suivi des activités et programmations municipales, incluant les inscriptions, la logistique et l'évaluation.
- Coordonner entièrement le camp de jour municipal (horaire, embauches, activités, inscriptions, achats, suivi budgétaire)
- Participer activement à l'organisation et être disponible lors des événements
- Supporter le directeur des loisirs dans tous les aspects liés au hockey et au patinage au Centre récréatif.
- Assurer le soutien administratif, la promotion, le service aux citoyens et l'accompagnement des organismes, en appliquant les politiques et en gérant les suivis requis.
- Toute autre tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences :

- Formation pertinente en loisirs ou expérience équivalente.
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente sera considérée.
- Formation en gestion de camp de jour (un atout).
- Excellente maîtrise du français parlé et écrit.
- Bonne maîtrise des outils informatiques.
- Permis de conduire valide


Profil recherché

- Leadership mobilisateur et capacité à superviser une équipe.
- Grand sens de l'organisation et de la planification.
- Autonomie, rigueur et sens des responsabilités.
- Excellentes habiletés en communication et relations interpersonnelles.
- Aptitude marquée pour le service à la clientèle (citoyens, organismes, partenaires).
- Sens de l'innovation, créativité et esprit d'initiative.
- Capacité à travailler en collaboration dans un environnement municipal.
- Disponibilités variables (soirs et fins de semaine).

★ Conditions de travail

Poste permanent
Horaire : temps partiel, horaire variable incluant des soirs et fin de semaine
(1 200 heures / année)
Salaire : selon expérience et convention en vigueur
Avantages sociaux compétitifs

POUR POSTULER

 loisirs@saintubalde.com

PROPRIÉTAIRE D'OISEAUX ?

Saviez-vous que laisser vos oiseaux en liberté dans un espace non clôturé est interdit?

Le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs du Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec encadre la garde des oiseaux domestiques.

OBJECTIF : Protéger la santé de vos poules et autres oiseaux domestiques contre les maladies transmises par les oiseaux sauvages.

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR :

- ✓ Oiseaux gardés dans un bâtiment ou un enclos sécurisé
- ✓ Ne pas pouvoir sortir de votre propriété
- ✓ Pas d'eau de pluie, de ruisseau ou de surface
- ✓ Nourriture et eau protégées des oiseaux migrateurs



Protéger vos oiseaux, c'est protéger notre communauté!

Pour connaître toutes les mesures exigées :

Consultez la page **Confinement des oiseaux captifs** ▶

VOUS ADOREZ LE SCRABBLE!

Apportez votre jeu de scrabble et joignez-vous à nous pour une partie amicale tous les mercredis à 13 h.

Vous pouvez arriver à partir de 12 h 45 afin que nous puissions débiter à 13 h.

Les rencontres se tiennent à la sacristie située au 427 rue Saint-Paul

Pour information et inscription : Ghislaine Léveillée au 418 277-2368

WHIST MILITAIRE

C'est pour les résidents et résidentes de Saint-Ubalde et les personnes des environs qui seraient intéressées.

Lieu : *sacristie située au 427 rue Saint-Paul*

Quand : Tous les mardis

Le prix par personne est de 3 \$, les inscriptions se font à partir de 13 h et le jeu débute à 13 h 30.

Le Whist Militaire est un jeu de cartes facile à apprendre! C'est accessible à tous, et nous nous ferons un plaisir de le montrer aux débutants qui, voudront bien se joindre à nous.

Le but est de s'amuser! Bienvenue à tous !

VACCINATION

POUR LE ZONA

CLSC
SAINT-UBALDE

10 mars de 8 h à 12 h



GRATUIT POUR LES
71 ANS ET +

PRENDRE RENDEZ-VOUS

En ligne sur clic santé
<http://portal3.sante.ca>

Par téléphone
1 877 644-4545



Séances d'activités physiques conçues pour les 50 ans et plus à la salle polyvalente Dolbec du Centre récréatif ESU

Lundi de 10 h 00 à 11 h 00

Vos animatrices

Mariette Gaouette
Martine Massicotte
Christiane Hamel
Hélène Duguay

Aucun cours le lundi 02 mars 2026

Si la température le permet,
Nous irons marcher aux alentours avant le cours de 9 h 15 à 9 h 45

Mercredi de 10 h 00 à 11 h 00

Votre animatrice

Diane Bonneau au 581 563-8770

Aucun cours le mercredi 04 mars 2026

Détail important : Si vous prenez l'ascenseur, il faut maintenir le doigt enfoncé sur le bouton tout au long de la montée et de la descente.




Cercle de Fermières St-Ubalde Depuis 1939




Mars au Cercle des Fermières de St-Ubalde

Le printemps commence à pointer le bout de son nez ! Mars est un mois parfait pour créer, apprendre et partager en famille.

 *Il est toujours possible d'adhérer au Cercle pour 38 \$/année — bienvenue aux nouvelles membres (dès 14 ans) !*

Les lundis – Tricote & Placote


 **Au local derrière l'aréna – 8 h 30 à 11 h 30**

Un moment convivial pour tricoter, crocheter et jaser en bonne compagnie.

Jeudi 5 mars – Mille et une saveurs (édition spéciale enfants)

 **Au Casse-croûte de l'aréna – 13 h à 16 h**

Ce mois-ci, on laisse la place aux jeunes pendant la semaine de relâche!



Les enfants cuisineront une délicieuse **sauce à spaghetti** 

Pendant la cuisson, ils se dirigeront vers l'atelier des Fermières pour une **initiation au tissage sur métier à tisser**  


Activité destinée aux enfants de 8 à 14 ans.

Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte (pour des raisons de sécurité).

Informations importantes pour les ateliers Mille et une saveurs :

-  Maximum de 10 participants
-  Une partie des plats préparés sera offerte au **frigo communautaire**

Les Mardis Couture **Au presbytère – 13 h à 16 h**

 **10 et 24 mars – Projet surprise**

Un projet de couture sera proposé par Manon. Venez avec votre bonne humeur et votre envie de créer !

Mercredi 18 mars – Au fil des Arts **Au local derrière l'aréna – 13 h à 16 h**

 **Projet tricot : Sofie Shawl**

Un magnifique châle élégant et intemporel à ajouter à votre garde-robe printanière.

Un projet inspirant pour tricoteuses intermédiaires ou motivées !

Astuce de grand-maman — Nettoyage de printemps naturel

Pour rafraîchir les matelas après l'hiver, saupoudrez du bicarbonate de soude sur la surface, laissez agir une heure, puis passez l'aspirateur.

Résultat : fraîcheur assurée sans produits chimiques !

Inscriptions et informations

Un formulaire d'inscription vous sera envoyé par courriel pour chacune des activités proposées. Merci de vous inscrire afin de nous aider à bien planifier le matériel et l'organisation.

 **Veillez noter qu'à compter du 1er avril, le coût d'adhésion annuelle sera de 38 \$.**

Suivez-nous sur Facebook  **Cercle de Fermières St-Ubalde**

 **Informations** **Micheline Laurin — 514 216-4005**

Club FADOQ

Bonjour à tous nos membres,

90 personnes se sont jointes à nous pour souligner la St-Valentin avec un bon souper fondue le vendredi 20 février. Merci à Patrick et son équipe de Pain Pain Pain pour l'excellent souper et leur bon service. Merci à Mario Paquet et Yvon Marcotte pour la partie musicale.

Dîner pour la journée internationale de la femme :

Le jeudi 5 mars prochain nous soulignerons la journée internationale des femmes par un dîner lasagne et salade caesar préparé par Patrick de Pain Pain Pain.

Le coût est 20 \$. Dessert et breuvages inclus.

Le repas sera servi à 11 h 30.

Réservez et payez avant le 1^{er} mars.

Vous pouvez réserver lors de nos activités du jeudi après-midi ou en appelant Lise Linteau au 418 277-2512. Vous pouvez également payer par virement interac à l'adresse : fadoq.stu@gmail.com Vous n'avez pas à répondre à une question. Le dépôt se fait directement. Bienvenue aux membres et non membres.

Bingo spécial membre :

Notre prochain bingo pour les membres aura lieu le vendredi 17 avril à 13 h 30.

Assemblée générale annuelle :

Prenez note que notre assemblée générale annuelle pour les membres de notre club aura lieu le 7 mai à **13 h.**

À mettre à votre calendrier.

Cartes de membres :

Pour vous procurer une carte de membre, vous pouvez communiquer avec Lise Linteau au 418 277-2512. Le coût est 30 \$ pour 12 mois ou 55 \$ pour 24 mois. Vous êtes membre d'un autre club fadoq ou n'avez pas 50 ans et vous aimeriez participer à nos activités réservées aux membres? Vous pouvez vous procurer une carte affinité au coût de 12 \$. Cette carte est valide pour 12 mois.

Vous êtes bienvenus à nos activités du jeudi après-midi à partir de 13 h 30. Bingo, cartes et dards. Membres et non membres acceptés.

Prenez soin de vous et bonne fin d'hiver.

Marie-France Delisle, présidente

418 326-4431



**Des nouvelles de votre bibliothèque située au
425 rue St-Paul**

Par Diane Bonneau

Horaires réguliers

Lundi : 14 h à 16 h

Mardi : 18 h 30 à 20 h

Jeudi : 14 h à 16 h et 18 h 30 à 20 h

Vendredi : 18 h 30 à 20 h

Suivi de l'activité Contes et bricolages de Saint-Valentin à la bibliothèque

Le samedi 14 février 2026, de 9 h à 11 h, se tenait une activité spéciale pour la Saint-Valentin, conjointement avec la bibliothèque et les loisirs de St-Ubalde, orchestrée par Monsieur Steve Boutet, responsable des loisirs, et Madame Lisette Lemire, responsable de la bibliothèque.

Grâce à la municipalité, nous avons pu bénéficier de plusieurs salles pour tenir cette activité. Un parcours d'exercices a été installé et fut animé par Ariane et Carolane. Un local bien garni pour le bricolage a permis de fabriquer des créations en forme de cœur de toutes sortes. De plus, un espace jeu a provoqué bien des rires et des exclamations et une pause collation a fait le plaisir de tous. Par la suite, les participants sont descendus à la bibliothèque afin d'entendre l'histoire du fil invisible racontée avec aisance et brio par Lisette. Ils ont pu également découvrir le coin lecture pour les enfants.

Merci à tous les participants et les bénévoles impliqués, autant au montage qu'à l'animation, qui nous ont permis de vivre ce bel avant-midi de la journée de la Saint-Valentin.

Nouvelles acquisitions :

Vera Buck : La cabane dans les arbres

Luc Chartrand : L'affaire Myosotis

Collectif : 14 rendez-vous amoureux

Michael Connelly : Sans âme ni conscience

Mélissa Da Costa : Fauves

Anne De Léan : Elle devient rafale

Marie-Bernadette Dupuy : Le manoir des rêves perdus **Tome 1**
Les caprices de la brume

Richard Gougeon : À bord du Notre-Dame

Isabelle Huot : Stop au sucre

Érik Larson : Un rêve de feu

Stéphane Lussier Johnson : L'amour est dans le champ de patates

André Marois et Audrey Malo : Moka a disparu

Mel Robbins : La théorie : Laisse-les donc faire

Dandy Smith : La mauvaise fille

Kim Thuy : Âm

Vous avez un problème avec l'alcool?

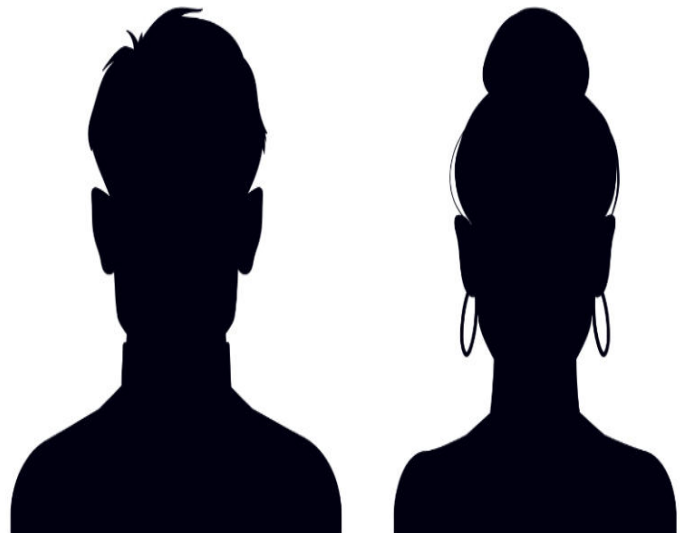
Les Alcooliques Anonymes peuvent peut-être vous aider.

Réunion ouverte, tous les mercredis à 19 h 30
à la Salle Municipale au Lac-Aux-Sables

819-376-6279 (téléphone Mauricie)

aide@aa89.org (courrier électronique)

<https://www.aa.org/fr/new-to-aa> (publications)



Avis de dissolution

Avis est par les présentes donné que **Le Centre de Vacances familiales Saint-Ubalde (CVF)**, personne morale légalement constituée, à l'intention de demander au registraire des entreprises du Québec la permission de se dissoudre.

Fait à Saint-Ubalde, ce 13 octobre 2025

Le Conseil d'administration du Centre de Vacances familiales Saint-Ubalde



SERVICE DE GARDE EN ENTREPRISE

Le CPE Le Kangourou est à la recherche de deux personnes qui ont une passion pour le développement des jeunes enfants et qui souhaitent travailler hors de leur domicile.

Si tu souhaites offrir un service de garde de qualité, proposer des places à contribution réduite pour les employés de Patates Dolbec et recevoir un incitatif financier de 2500 \$ pour le lancement de ton projet, ce projet est pour toi !

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Mme Geneviève Leclerc au 418-286-2004 poste 101 ou au gleclerc@cpelekangourou.com



CLINIQUE *Santé, Beauté*

383 Boulevard Chabot, Saint-Ubalde
Denise Tifo prop. 418 289-2917

Service offerts :

- Botox capillaire
- Lissage à la kératine
- Produits naturels 
- Naturopathie (Reçus dispo.)
- Massothérapie (Reçus dispo.)
- Coiffure
- Faciale 
- Iridologie
- Réflexologie



Mercredi de 15h à 20h : Coupe sans rendez-vous

✦ **SPÉCIAL Désintox de Mars sur :** ✦

- Services et produits faciales
- Bain ionique
- Cure de produits naturels

10 \$ de rabais nouveaux clients

Rabais sur tous les soins :

10% sur 50\$ et + et 20% sur 100\$ et +

DISPONIBILITÉS
JOURS SOIRS
FINS DE SEMAINE



Drainage Lymphatique
Réflexologie Plantaire
Massage thérapeutique
Oncologie Massage Viva
Massage Femme Enceinte
Massage Lomi Lomi
Kinésithérapie
Massage détente
Pierres Chaudes

MASSOTHÉRAPEUTE
KINÉSITHÉRAPEUTE

Saint-Ubalde
418-809-0727

www.massotherapieclaudedesrosiers.com

ENTRÉE INDÉPENDANTE
RENDEZ-VOUS EN LIGNE

MASSOTHÉRAPIE
MARIE-CLAUDE
DESROSISERS



SALON IDÉAL, COIFFURE ET ESTHÉTIQUE

bonjour, je me nomme Malia Garant.

Depuis quelques mois, j'ai débuté ma carrière en tant que coiffeuse, à l'écoute, minutieuse et toujours soucieuse du détail, mon objectif est de sublimer chaque personne en respectant son style, sa personnalité et la nature de ses cheveux. Je m'engage à offrir un accueil chaleureux, des conseils personnalisés et un service de qualité.

SERVICES :

- coupe homme/femme/ enfant
- coloration
- balayage
- brushing
- botox capillaire



RENDEZ-VOUS



418-268-8081



@hairbymaliagarant



787 Av principale, saint-marc-des-carrières, CoA 4Bo

PETITE ANNONCE

À VENDRE

Ensemble de neige XL pour homme
Pro-Racing (Choko désign (C.D.I))
Noir / Rouge / Orange
Prix 150 \$

Ensemble de neige Médium pour femme
Choko Lite
Noir / Blanc / Vert / Mauve
Prix 125 \$

Botte de skidoo Baffin 8R fait au canada
Prix 75 \$

1 table de cuisine année 1967 avec 5 chaises
Prix 150 \$

418 277-2959 Aucune offre raisonnable sera refusée

Vous désirez publier une annonce?

Veillez-vous adresser au bureau municipal au 418 277-2124, poste 101. Le coût est de 2 \$ par annonce et celle-ci doit être remise et payée au plus tard à 11 h 30 le jour de la tombée.



LOISIRS

Défi relâche en ski de fond - « Trouve les cœurs »

Le défi débute officiellement le dimanche 1er mars à 13 h.

Notre lutin Louis ira déposer, le dimanche matin des cœurs faits à la main par Madame Nathalie Trudel sur les branches d'arbres de la piste Le Geai Bleu (3 kilomètres) du sentier de ski de fond Les Sapins Verts.

🎯 Le défi

Trouver le bon nombre de cœurs installés le long du parcours !

Une fois votre recherche terminée, envoyez votre réponse sur le Messenger du Club de ski Les Sapins Verts.

Parmi toutes les réponses reçues, un prix sera remis à la personne la plus près du nombre exact.

En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué parmi les participants.

🏆 Prix à gagner :

Un abonnement gratuit pour la saison 2026-2027 !

📅 Date limite

Vous avez jusqu'au dimanche 8 mars inclusivement pour nous envoyer votre décompte.

⚠️ Notes importantes

Pour des raisons de sécurité :

- Aucun cœur ne sera déposé sur les côtés des sentiers.
- Aucun cœur ne sera déposé dans les montées et les descentes des sentiers.

PDBF St-Ubalde
DES MILLIERS DE POSSIBILITÉS

CAMP DE BASKETBALL

DU PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DE BASKETBALL DE L'ÉCOLE SAINT-MARC-DES-CARRIÈRES

En collaboration avec la municipalité de Saint-Ubalde

POUR LES FILLES DE 3^e à 6^e ANNÉE
17, 24, 31 MARS ET 7 AVRIL
AU GYMNASSE DE L'ÉCOLE LA MORELLE
17 H 30 À 18 H 30 • Bloc de 4 pratiques pour **60\$**

Les élèves-athlètes du programme de développement de basketball féminin assureront l'animation des pratiques, encadrées par l'équipe d'entraîneurs du PDBF.

HORAIRE

26 FÉVRIER AU 6 MARS

Patin hockey avec musique

Jeudi 26 février de 15 h à 17 h 15
 Vendredi 27 février de 16 h 30 à 18 h 15
 Dimanche 1er mars de 14 h 45 à 16 h
 Lundi 2 mars de 12 h 45 à 14 h 45
 Mardi 3 mars de 14 h 30 à 17 h 30
 Mercredi 4 mars de 12 h 15 à 14 h 45
 Jeudi 5 mars de 14 h 30 à 17 h 45
 Vendredi 6 mars de 11 h à 14 h

Patin libre avec musique

Jeudi 26 février de 17 h 15 h à 17 h 45
 Vendredi 27 février de 15h à 16 h 30
 Lundi 2 mars de 14 h 45 à 16 h
 Mardi 3 mars de 13 h à 14 h 30
 Mercredi 4 mars de 14 h 45 à 16 h
 Jeudi 5 mars de 13 h à 14 h 30
 Vendredi 6 mars de 14 h 15 à 16 h 30

Patinage libre en sons et lumières

Samedi 28 février de 14 h 45 à 16 h
 Lundi 2 mars de 9 h à 12 h (thématique Disney)
 Mercredi 4 mars de 9 à 12 h (thématique Disney)
 Vendredi 6 mars de 9 h à 11 h



Hockey

Jeudi 26 février de 18 h à 19 h 30 - Hockey mineur
 Vendredi 27 février de 18 h 45 à 21 h 15 - Hockey adulte
 Samedi 28 février de 13 h à 14 h - Shawinigan vs Prédateurs M13
 Dimanche 1er mars de 13 h à 14 h - La Tuque vs Prédateurs M18
 Mardi 3 mars de 18 h à 19 h - Hockey adulte jurassique
 Jeudi 5 mars de 18 h à 19 h - Hockey mineur
 Vendredi 6 mars de 18 h 45 à 21 h 15 - Hockey adulte

Le casse-croûte est ouvert tous les vendredis de 16 h à 21 h 15 ainsi que toutes les parties du hockey mineur

HORAIRE

7 MARS AU 18 MARS

Patin hockey avec musique

Samedi 7 mars de 14 h 30 à 16 h
 Dimanche 8 mars de 13 h à 14 h 30
 Lundi 9 mars de 16 h à 17 h 40
 mardi 10 mars de 16 h 30 à 17 h 30
 mercredi 11 mars de 17 h 30 à 19 h 15
 Jeudi 12 mars de 15 h à 17 h 15
 Vendredi 13 mars de 16 h 30 à 18 h 15
 Samedi 14 mars de 14 h 30 à 16 h
 Dimanche 15 mars de 14 h 30 à 16 h
 Lundi 16 mars de 16 h à 18 h
 Mardi 17 mars de 15 h à 17 h 30
 Mercredi 18 mars de 17 h 30 à 19 h 15

Patin libre avec musique

Lundi 9 mars de 15 h à 16 h
 Mardi 10 mars de 15 h à 16 h 30
 Mercredi 11 mars de 15 h à 17 h 30
 Jeudi 12 mars de 17 h 15 à 17 h 45
 Vendredi 13 mars de 15 h à 16 h 30
 Lundi 16 mars de 15 h à 16 h
 Mercredi 18 mars de 15 h à 17 h 30

Patinage libre en sons et lumières

Samedi 7 mars de 13 h à 14 h 30
 Dimanche 8 mars de 14 h 45 à 16 h
 Samedi 14 mars de 13 h à 14 h 30
 Dimanche 15 mars de 13 h à 14 h 30
 (retour dans les années 90)

Curling - Réservation privée pour les membres

Lundi 9 mars de 13 h à 15 h
 Mercredi 11 mars de 13 h à 15 h
 Lundi 16 mars de 13 h 15 h
 Mercredi 18 mars de 13 h à 15 h

Hockey

Lundi 9 mars de 18 h à 19 h – Hockey adulte jurassique
 Mercredi 11 mars de 19 h 30 à 21 h – Ligue du vieux poêle
 Jeudi 12 mars de 18 h à 19 h 30 – Hockey mineur
 Vendredi 13 mars de 18 h 45 à 21 h 15 - Hockey adulte
 Mardi 17 mars de 18 h à 19 h - Hockey adulte jurassique
 Mercredi 18 mars de 19 h 30 à 21 h - Ligue du vieux poêle

**Le casse-croûte est ouvert tous les vendredis de 16 h à 21 h 15
 ainsi que toutes les parties du hockey mineur**



Semaine de Relâche

du 2 au 6 mars!

LUNDI
2

lundi 2 mars

• Salle de jeux
de 09h00 à 12h00

• Patin en sons et
lumières
de 09h00 à 12h00!

MERCREDI
4

mars

• Salle de jeux
de 09h00 à 12h00

• Patin en sons et
lumières
de 09h00 à 12h00!

5

Jeudi 5 mars

Journée intergénérationnelle

- Cuisine d'une sauce à spaghetti
- Essaie des métiers au local des fermières
- Initiation au tissage durant la cuisson de la sauce

Récupérez votre sauce en fin de journée!



6

vendredi 6 mars

• Au centre récréatif / cours école

Unité mobile pour les 0-5 ans!



FERMETURE DE LA PATINOIRE
27 MARS 2026



LOCATION DE GLACE DISPONIBLE

Information et réservation auprès de Steve Boutet au 418 277-2124, poste 206

TARIFICATION DE LA GLACE (taxes incluses)

- 30 minutes : 80 \$
- 60 minutes : 160 \$
- 90 minutes : 230 \$



CLUB DE SKI DE FOND LES SAPINS VERTS

Envie de bouger cet hiver? Viens essayer nos pistes de ski de fond situées sur le rang Saint-Denis, à 500 mètres du boulevard Chabot.

Petit relais avec vue panoramique et environ 50 kilomètres de sentiers facile à intermédiaire

Suivez les conditions des pistes sur la page Facebook des loisirs de Saint-Ubalde.

*Pistes de raquettes disponibles.

Nous recherchons des bénévoles pour l'entretien des sentiers.



NOS CARTES

membre familiale saison	individuelle saison	journée adulte	journée enfant
50 \$	35 \$	5 \$	2 \$

Stationnement gratuit en bordure du rang Saint-Denis. Paiement au kiosque d'accueil en argent comptant seulement.

Carte de membre en vente à l'Hôtel de ville, au dépanneur chez Tallanah et à l'épicerie Intermarché de Saint-Ubalde.





APRÈS-MIDI EN FAMILLE

PARCOURS LUDIQUE

Vous avez la possibilité de créer votre propre parcours ludique pour vos enfants de 2 à 5 ans.

TOUS LES DIMANCHES

DE 13 H À 16 H

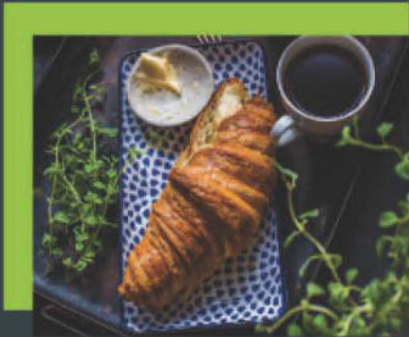
DU 4 JANVIER AU 22 MARS 2026

***SAUF LE 25 JANVIER ET LE 1ER FÉVRIER**



Salle polyvalente Dolbec

400, rue de l'Aréna



LE FRIGO SOLIDAIRE ST-U HEURES D'OUVERTURE

Du 27 décembre au 27 mars 2026

Lundi : Fermé

Mardi : 15 h à 19 h

Mercredi : 15 h à 19 h

Jeudi : 15 h à 19 h

Vendredi : 15 h à 20 h

Samedi : 13 h à 16 h

Dimanche : 13 h à 16 h



CALENDRIER MARS 2026

LÉGENDE : D (DÉCHETS) R (RECYCLAGE)

O (MATIÈRES ORGANIQUES) F (FEUILLES) S (SAPINS)

E (ENCOMBRANTS)

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Mini-Gym 13 h à 16 h Salle Dolbec Messe 10 h 30	2 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Mini-Gym 9 h à 12 h Salle Dolbec Patin sons et lumières 9 h à 12 h Biblio 14 h à 16 h	3 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	4 R Scrabble Sacristie à 13 h Mini-Gym 9 h à 12 h Salle Dolbec Patin sons et lumières 9 h à 12 h	5 Fadoq Journée femme 11 h 30 Cercle fermière Journée intergénérationnelle 13 h à 16 h Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	6 Unité mobile Parc-en-ciel 10 h à 11 h Biblio 18 h 30 à 20 h	7  Changement d'heure Patin hockey musique 14 h 30 à 16 h
8 Mini-Gym 13 h à 16 h Salle Dolbec Patin hockey musique 13 h à 14 h 30	9 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	10 Cercle fermière Mardi couture 13 h à 16 h presbytère Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	11 D ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h	12 Fadoq Jack pot & Activités Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	13 Biblio 18 h 30 à 20 h	14 Patin hockey musique 14 h 30 à 16 h
15 Mini-Gym 13 h à 16 h Salle Dolbec Patin hockey musique 14 h 30 à 16 h Messe 10 h 30	16 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 Séance conseil 19 h Salle Dolbec ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	17 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h	18 R Cercle fermière Projet tricot 13 h à 16 h ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h	19 Fadoq activités Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	20 <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center;">Date tombée du St-U</div> Biblio 18 h 30 à 20 h	21
22 Mini-Gym 13 h à 16 h Salle Dolbec	23 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	24 Whist militaire Sacristie 13 h Cercle fermière Mardi couture 13 h à 16 h presbytère Biblio 18 h 30 à 20 h	25 D O ViActive 10 h à 11 h Scrabble Sacristie à 13 h	26 Fadoq Jack pot & Activités Biblio 14 h à 16 h 18 h 30 à 20 h	27 Biblio 18 h 30 à 20 h	28
29 Messe 10 h 30	30 Cercle fermière 8 h 30 à 11 h 30 ViActive 10 h à 11 h Biblio 14 h à 16 h	31 Whist militaire Sacristie 13 h Biblio 18 h 30 à 20 h				